

Je m'organise dans mes démarches administratives

Conditions d'accès & modalités de prise en charge

Définition

Les Formations Collectives en faveur des travailleurs en Esat sont des actions dont le contenu et l'ingénierie répondent à des besoins collectifs identifiés localement en lien avec les ESAT et retenus prioritairement par la Délégation Régionale Paritaire.

Leur financement s'inscrit dans le cadre de la convention conclue entre la DGCS, la DGEFP et l'OPCO Santé pour la mise en œuvre d'actions de formation professionnelle des Travailleurs d'Esat.

Bénéficiaires

Les travailleurs d'ESAT exclusivement. Seuls les établissements cotisant volontairement à l'OPCO Santé pour les travailleurs en Esat peuvent en bénéficier.

Prise en charge

Les frais pédagogiques : la Délégation Régionale de l'OPCO Santé établit directement une convention avec l'organisme de formation retenu pour animer la Formation Collective et prend en charge la totalité des frais pédagogiques sur la contribution globale versée par les ESAT. Les frais de transport et d'hébergement sont également pris en charge.

Votre préinscription étape par étape

Préinscription en ligne avec accusé de réception par mail :

➡ **ATTENTION, seules les personnes disponibles aux dates de formation proposées peuvent être préinscrites.**

➡ Un travailleur en Esat **ne peut pas être préinscrit sur 2 formations différentes si celles-ci ont des dates communes.**

➡ En cas de candidatures trop nombreuses, la délégation régionale de l'OPCO Santé se réserve le droit de faire une sélection en fonction des critères suivants : adéquation entre le candidat et le public visé par l'action, assiduité des salariés de l'établissement aux précédentes Formations collectives, limitation du nombre d'inscrits par établissement, ordre d'arrivée des inscriptions,...

➡ L'inscription définitive sera validée par la saisie d'une Demande de Prise en Charge (DPC) sur les Webservices, suite à la transmission du N° de module : DPC obligatoire même si vous n'avez aucun frais à demander.

Absentéisme et remplacement

➡ L'inscription à une Formation Collective suppose l'engagement à suivre la totalité de la formation. Un désistement de dernière minute perturbe le fonctionnement des groupes et ne permet pas toujours de remplacer les personnes absentes, privant un autre Travailleur de l'accès à la formation ou pouvant même causer une annulation complète de la formation :

NOUS VOUS REMERCIONS DONC D'ÊTRE VIGILANTS SUR LA PARTICIPATION EFFECTIVE DES PERSONNES INSCRITES.

➡ Attention, tout changement de participant après transmission des

convocations ne fera pas l'objet de l'envoi d'une nouvelle convocation : il conviendra donc de changer le nom directement sur le document initial.